



DATE DE PUBLICATION : 15 Mai 2024

Le directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté

Délégation de signature donnée par le directeur régional au chef de service SRCMR de Dijon

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Laurent FRAISSE, le 15 mai 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent FRAISSE, directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté, et de M. François-Xavier LE BRAS, adjoint au directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté, délégation est donnée à Mme Dominique BESOMBES, responsable du Service Régional de Contrôle et Maîtrise des Risques à la succursale de Dijon, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Service Régional de Contrôle et Maîtrise des Risques.

Fait à Dijon, le 10 Avril 2024,

Laurent FRAISSE,  
Directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté